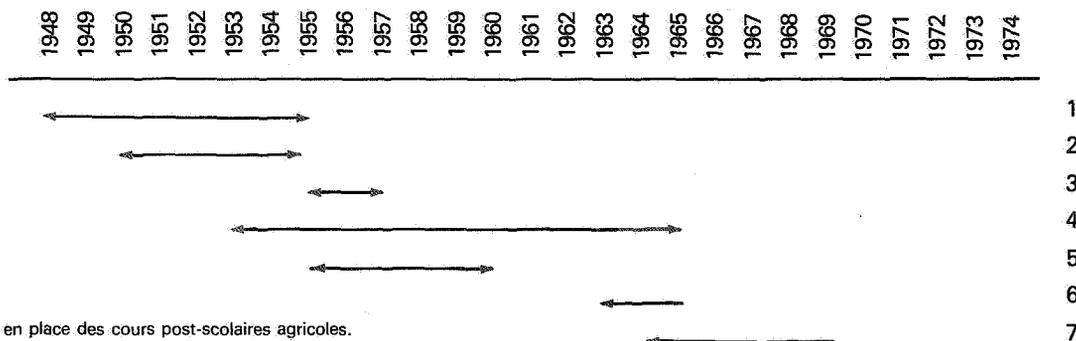


IV - LES MODALITES DU DEVELOPPEMENT.

Comment se fait-il alors que dans le Roannais et le Beaujolais textile, comme dans une grande partie de la France, des transformations techniques et mentales profondes se soient traduites sur le plan matériel par des résultats aussi médiocres ? Les rendements sont inférieurs à la moyenne nationale. Le revenu moyen par exploitation dans le département de la Loire en 1974, a été un des plus bas de France : 11.000 francs par an; le revenu du travail par U.T.H. familial, dans les exploitations suivies en gestion, que nous avons volontiers confondues avec les exploitations considérées comme viables, a été en 1973 de 11.000 francs dans le groupe laitier de demi-montagne et de 13.500 dans le groupe viande en surface moyenne, qui sont les deux types les plus répandus. C'est que les blocages structurels, essentiellement d'ordres naturel, foncier, financier et intellectuel chez nous, sont venus à bout d'une volonté de changement contrainte le plus souvent à ne rester qu'à l'état d'ébauche et de velléité. Il faut en effet avoir toujours à l'esprit les handicaps avec lesquels la paysannerie française aborde à la fin de la seconde guerre mondiale, après trois quarts de siècle de stagnation, le passage de l'économie traditionnelle à l'économie moderne (1). Ces handicaps sont particulièrement accusés pour l'agriculteur de montagne "véritable prolétaire du XXIème siècle", selon l'expression de René Dumont. Il connaît la misère matérielle : dans la région, il doit vivre, le plus souvent, avec sept bêtes et treize hectares. Il connaît la misère culturelle : "on était ratatiné sur le plan humain", dit un dirigeant agricole actuel.

Le développement au sein de la paysannerie a connu deux périodes. La première qui va jusqu'en 1965 environ, donc jusqu'aux années antérieures à la crise du textile, est marquée par un progrès généralisé, dont les étapes se sont succédées dans le temps comme le montre la figure 51. Périodes d'adaptation des principales transformations.

Fig. 51 PÉRIODE D'ADOPTION DES PRINCIPALES TRANSFORMATIONS



- 1 - Mise en place des cours post-scolaires agricoles.
- 2 - Insémination artificielle.
- 3 - Achat des tracteurs et recours au crédit.
- 4 - Renouvellement du troupeau laitier.
- 5 - Mise en place des CETA.
- 6 - Transactions par chèques.
- 7 - Phase d' " industrialisation " de l'agriculture.

L'adoption des normes du moment, compte tenu d'un retard certain par rapport à d'autres régions, a été facilitée par l'influence des cours agricoles publics, qui furent suivis dans la Loire par la quasi totalité des fils d'agriculteurs. Mais la capacité de transformation a tourné court devant l'intensification fourragère. Compte tenu des conditions locales, elle est le seul système qui, au cours de la seconde période, permet l'élévation du niveau de vie. Elle apparaît, à l'égal de la mécanisation, comme un nouveau degré dans l'industrialisation de l'agriculture, degré au moins aussi difficile à franchir à cause des moyens financiers et de la rigueur de gestion qu'elle exige. Elle n'a été accessible qu'à une minorité de novateurs, qui ne correspondent pas forcément aux agriculteurs les plus aisés. On sait que les éleveurs de la plaine n'ont pas ressenti le besoin de cette mutation. Et les exigences nouvelles du développement passent par une acculturation. Or celle-ci n'a vraiment été ménagée que par la Jeunesse Agricole Catholique, dans la montagne, au lendemain de la guerre. Quand les anciens de la J.A.C. ont été suffisamment nombreux, ils ont mis en place les associations qui expérimentent les techniques nouvelles. La révolution fourragère a été préparée dans les CETA à partir de 1955.

I - La généralisation des progrès de base et l'action des cours post-scolaires agricoles (1955-1965)

L'effort public de vulgarisation est réduit à peu de choses avant 1955. La Direction des Services Agricoles (D.S.A.) est présente au chef-lieu de département et dans chaque arrondissement, un ingénieur et quelques techniciens font fonctionner une école d'hiver. La vulgarisation, essentiellement individuelle, ne touche que 5% des exploitants. C'est déjà mieux qu'avant la guerre où il n'y avait qu'un professeur d'agriculture par arrondissement. Comme toujours en pareil cas, l'initiative privée supplée les carences de l'Etat, ouvrant des écoles d'agriculture, comme celle des salariés de Ressins à Nandax, entre Roanne et Charlieu et offrant des cours par correspondance comme ceux du Sud-Est.

Le décret de 1954 sur la vulgarisation la dote de taxes parafiscales levées par les Chambres d'Agriculture et introduit la profession dans son organisation. Chaque groupement qui a recours à un technicien est subventionné. L'Etat implante des foyers de progrès, en l'occurrence à Roanne et à Charolles, et des zones-témoins, avec représentation des organisations professionnelles dans les conseils d'administration. Mais les moyens sont limités et il faut trouver le biais pour se faire accepter par un milieu encore réticent.

On l'a trouvé dans l'arrondissement de Roanne, grâce aux cours post-scolaires agricoles que fréquentent dès 1953, de 14 à 17 ans, pratiquement tous les jeunes qui vont rester à la terre. Une loi de 1942, prévoyait trois années de cours agricoles après l'école primaire, donnés par des instituteurs pourvus d'un Certificat d'Aptitude Agricole. Le Directeur des Services Agricoles de la Loire, Jean Combe, s'est appliqué à en tirer tout le parti possible. Il trouve sur place une équipe d'enseignants de grande valeur, tous fils de paysans et passionnés par leur tâche (2). L'instituteur part chaque jour dans un village différent, où se retrouvent, tous âges confondus, les enfants des environs, dans une salle mise à sa disposition par la municipalité. Il dispose de locaux mieux équipés au centre du secteur, qui comprend de cinq à 15 communes et compte en moyenne 90 jeunes. Si l'élève réussit à 17 ans le certificat post-scolaire agricole et s'il parvient à convaincre son père d'accepter de se passer de lui pendant cinq mois, il suit l'école d'hiver, fixée en 1954 à Chervé, sur la commune de Perreux, limitrophe de Roanne et du Coteau. A partir de 1955, on arrive peu à peu à l'enseignement permanent. Les élèves, regroupés dans les cinq centres de Chervé, Saint-Germain-l'Espinasse, Saint-André d'Apchon, Saint-Germain-Laval et Saint-Symphorien-de-Lay, suivent trois à quatre jours de cours par semaine et peuvent présenter le Brevet d'Apprentissage Agricole et le Brevet Professionnel. Il est maintenant possible de les y préparer car les promotions sont moins fournies, à cause des départs déjà nombreux vers les villes.

L'enseignement est fondé sur les centres d'intérêt, dictés par le rythme du travail à la ferme suivant les saisons et aussi par les événements de la vie agricole : foires, concours, réunions des groupements. On rappelle sans cesse les notions de base, afin de faire saisir le lien de cause à effet, qui doit se substituer à l'atavisme des pratiques admises sans critiques. Tout naturellement, le jeune qui passe la plupart de son temps sur l'exploitation associe ses parents à ce qu'il apprend, par l'intermédiaire du cahier d'observations et des essais qu'il mène (nouvelles variétés, fumures, contrôle laitier, analyse des sols, travail de la vigne...). L'enseignement devient ainsi vulgarisation pour les adultes, d'autant plus que les instituteurs sont secrétaires ou techniciens de groupements et qu'ils organisent des démonstrations et des voyages d'études. Leur action est complétée par celle des professeurs d'enseignements ménager agricole - on en compte trois dans l'arrondissement - qui restent un trimestre par village. Elles apprennent aux jeunes filles l'enseignement ménager et les tâches qui sont du ressort de la fermière (basse-cour, laiterie) et organisent des veillées pour les femmes. On a souvent remarqué que l'adoption d'un régime alimentaire équilibré datait de leur passage. Cette organisation cesse avec la loi de 1962, qui organise l'enseignement permanent. L'école d'hiver devient lycée agricole et les cours ménagers ambulants se fixent également à Chervé en

1955, pour devenir collègue. Les autres vont fermer les uns après les autres; le dernier, celui de Saint-Germain-Lespinnasse subsiste jusqu'en 1970.

Cet enseignement, qui touche la plupart des familles, a bénéficié de la durée et de l'enracinement. Il va modifier sans bruit et pour une dépense minime, le comportement conformiste des agriculteurs jeunes et vieux. Dans les Monts de la Madeleine par exemple, l'utilisation des engrais progresse; le blé des Dômes, variété nouvelle à paille courte, et l'orge remplacent le seigle bourru. Mais le résultat majeur est l'amélioration de l'élevage, en même temps qu'il se spécialise vers le lait, alors qu'il était tourné précédemment vers la production des jeunes bêtes pour la viande. Cette orientation est beaucoup mieux adaptée à la petite exploitation, grâce au plus fort revenu par hectare et à la rotation courte des capitaux qu'elle permet. L'effort prioritaire porte sur l'amélioration et le renouvellement du troupeau. Observations et explications ont abouti à un retournement d'opinion en faveur de l'insémination artificielle, qui faisait au début l'objet de critiques acerbes. On le mesure à l'essor de la Coopérative d'Insémination Artificielle installée dans la plaine du Forez, près de Montrond, et l'une des premières à fonctionner en France, dès mai 1947. En 1948, il y a 5.000 vaches inséminées dans la Loire et quelques cantons limitrophes, 15.000 en 1950, 50.000 en 1955, 120.000 en 1965. La clientèle est formée essentiellement par les agriculteurs de la montagne et les petits exploitants de la plaine, à l'exclusion des éleveurs du charolais. Ils font inséminer en race frisonne et montbéliarde pour les laitières et, en charolais à concurrence de 80% pour le veau de boucherie. Parallèlement, une action est menée pour l'introduction de la pie rouge de l'Est. En collaboration avec les services agricoles, Roanne est choisie en 1953 comme lieu du concours national de cette race et des voyages d'achat sont organisés en Côte d'Or. Les jeunes éprouvent l'intérêt du contrôle laitier pour la sélection du bétail et le pratiquent chez eux. Enfin leur attention est attirée sur le contrôle sanitaire : désinfection des étables et surtout lutte contre la septicémie, la fièvre aphteuse, la tuberculose et la brucellose. Les lois sur la prophylaxie de 1960 sont bien acceptées dans le Roannais, où des groupements dans ce but sont établis dans de nombreuses communes. A l'inverse, dans certains secteurs des monts du Lyonnais ou de la plaine du Forez, l'abattage des animaux qui réagissent, et qui constituent parfois jusqu'à la moitié du troupeau, a entraîné un malaise agraire encore sensible en 1967 (3). Dans les faits, on ne peut séparer les résultats obtenus par l'enseignement post-scolaire de l'ensemble des actions de vulgarisation menées par l'Etat et la profession. On assiste à une floraison de groupements, même s'ils sont moins actifs et moins variés ici que dans des régions voisines. Une vingtaine de

— C.U.M.A. ont été créées dans l'arrondissement de Roanne. Le syndicalisme a mis en place des sections spécialisées de producteurs. Au niveau de la vie quotidienne, les associations familiales ont organisé un service d'aides familiales rurales et installé des congélateurs collectifs. L'impact de cette vulgarisation populaire est spécifique d'une époque, où le retard technique était tel que l'acquisition des connaissances de base permit la rupture avec l'agriculture traditionnelle, sans apports financiers particulièrement onéreux. Mais suffisait-elle au "décollage" ? D'abord l'action des cours post-scolaires publics n'a pas été sensible partout. L'idéologie cléricale et conservatrice du Sud-Est qui règne dans une grande partie de la région était un obstacle. La valeur des hommes a fait que leur diffusion s'est étendue à presque tout l'arrondissement de Roanne, à partir de la diagonale laïque qui va de La Pacaudière à Saint-André d'Apchon. Mais la montagne manufacturière leur a échappé, sans que partout les Maisons Familiales, implantées souvent plus tardivement à Amplepuis, Lamure et Feurs, aient pu jouer un rôle équivalent. D'autre part, les exploitants qui pratiquent l'élevage charolais, et pas seulement dans le Brionnais, n'éprouvent pas le besoin de remettre en cause le système. Car encore faut-il que le jeune amené dès la troisième année "à prendre conscience de ses responsabilités futures d'exploitant, de membre du syndicat et enfin de citoyen du village et du monde" (2) trouve suffisamment de compréhension auprès des adultes ou ne se heurte pas, comme en montagne, à des structures qui empêchent de poursuivre la croissance. Or dans bien des cas, les difficultés de commercialisation sensibles dès 1955, l'augmentation plus rapide des coûts de production que celle des produits agricoles, les crises répétées de la viande, du lait, du hors sol, sans parler de l'impossibilité d'acquérir des terres pour s'agrandir réduisent, à peu de choses les progrès réalisés sur le plan de la productivité.

II - le passage à l'agriculture d'entreprise limité à une minorité.

A partir de 1965, le temps n'est plus où l'on peut continuer à vivre sur de petites surfaces en "rapetassant" l'agriculture traditionnelle au coup par coup, grâce à l'adoption de ces techniques simples qui se font pratiquement sans investissements et qui rapportent un bénéfice immédiat : la suppression des cultures non rentables, l'utilisation judicieuse des engrais, l'insémination artificielle, la prophylaxie. Dans cette région où, en dehors des chambons, on ne peut pratiquer la grande culture végétale, l'intensification laitière s'impose en dehors des grands domaines d'embouche pour accéder au stade de l'exploitation viable, mises à part les spéculations inusitées qui ne peuvent être adoptées que par le petit nombre.

a) les conditions nouvelles du développement.

L'intensification laitière n'est accessible qu'aux agriculteurs aisés et, au moins, ouverts à la modernité. Or la vulgarisation tend à re-devenir individuelle et à ne plus concerner que les novateurs.

- le seuil de l'intensification fourragère

La production intensive de fourrages est le point de départ de transformations en chaîne. Elle exige beaucoup de matériel de culture et de récolte, en particulier pour le chantier d'ensilage qui demande la collaboration de trois exploitants au moins. L'herbe cultivée coûte cher et doit être valorisée par un cheptel de qualité : il faut poursuivre la sélection et acquérir de nouvelles bêtes. Force est d'abandonner la petite étable sombre, soit pour la stabulation libre avec hangar paillé ou bâtiment fermé à logettes, soit pour la stabulation entravée à stalles courtes. Dans ce cas, la chaîne de curage ou les claies de bois, à travers lesquelles le lisier tombe dans une fosse, facilitent la corvée de nettoyage. On ajoute la salle de traite, avec le pipe-line qui conduit le lait au tank réfrigérant. Ces installations nouvelles, vastes et claires, construites en parpaings et couvertes en fibrociment signalent d'emblée dans le paysage les exploitations modernes. Certes, on perçoit des subventions de l'Etat et l'agriculteur et sa famille, aidés par les voisins à charge de revanche, se font à l'occasion maçons ou charrons, bricoleurs en tous genres, mais les débours restent importants.

Pour rentabiliser le matériel, amortir les emprunts, on est contraint à une "fuite en avant" permanente : augmenter le troupeau, la surface cultivée, le matériel... Les problèmes ne se posent plus du tout de la même façon. Cette cascade d'investissements et cette continuité dans l'effort exigent des surfaces suffisantes et un véritable esprit d'entreprise, qui repose sur des connaissances techniques universelles et sur une gestion rigoureuse. Bref, cela exige des conditions matérielles et intellectuelles, qui ne sont accessibles qu'aux plus favorisés.

- une vulgarisation de plus en plus personnalisée, mais de moins en moins populaire.

Or c'est l'époque où la vulgarisation cesse d'être à la portée de tous. L'enseignement est concentré dans quelques écoles et les techniciens tendent à être accaparés par les plus entreprenants.

Les cours post-scolaires agricoles cèdent la place à un enseignement permanent. Le collège mixte de Chervé a 150 élèves, le lycée agricole en a 300 et l'école d'agriculture de Ressins qui rassemble enseignement court et long, 215. Mais ces établissements sont fréquentés par une majorité d'enfants de la ville et le plus grand nombre des fils d'agriculteurs se destinent au

tertiaire agricole, de l'ingénieur à l'employé de garden-center. La plupart des jeunes qui restent à la terre passent par les Maisons Familiales. Leur implantation se renforce avec l'obligation scolaire jusqu'à seize ans, car comme elles continuent à pratiquer l'alternance, le père peut bénéficier de la main d'oeuvre de ses enfants, deux semaines sur trois, tout en touchant les allocations familiales. Elles comptent en général trois classes de vingt élèves qui se succèdent, encadrées par une directrice et deux monitrices. Dans l'arrondissement de Roanne, on trouve celles de Saint-Germain-Lespinnasse pour les garçons et de Vougy pour les filles et en dehors, celles de Semur-en-Brionnais, Amplepuis, Lamure-sur-Azergues, Saint-Romain de Popey et Feurs. On sait le caractère d'avant-garde qu'ont eu leurs méthodes pédagogiques, dégagées de la routine scolaire. Leur remarquable insertion dans le milieu et leur mobilité, leur permettent de répondre sur le champ aux nouveaux besoins qui se font jour : ainsi une section d'ouvriers-forestiers s'est ouverte récemment à Lamure. Mais en dépit de la possibilité de continuer au delà de seize ans, dans les Instituts Ruraux d'Education et d'Orientation, comme celui de Builly, à l'est de Tarare, cet enseignement est forcément succinct à cause du peu de temps disponible et du niveau de formation des moniteurs. Or il est donné à des jeunes, dont près de la moitié viennent des classes pratiques et de transition. Est-ce suffisant pour diriger demain une exploitation ? Jean Mouillère déplorait déjà dans "Paysans" en 1958 que les cours post-scolaires dussent abandonner à 17 ans des jeunes désavantagés par la pauvreté de leurs moyens d'expression et qui n'ont pas encore la maturité pour s'élever à une compréhension large et nécessairement complexe de la gestion (2). Cette préoccupation est plus actuelle que jamais. Jean Boichard montre que les exploitations qui ont le système agricole le plus rentable sont tenues le plus souvent par des hommes ayant "un enseignement général supérieur à la moyenne" (4).

Et il ajoute : "l'innovation ne vient plus comme autrefois des personnalités extérieures à l'agriculture ou situées sur ses marges, mais d'une élite professionnelle d'un haut niveau technique". La vulgarisation est à un tournant. Elle s'est modifiée dans ses structures. A la suite du rapport Cormorèche, secrétaire général actuel de la F.N.S.E.A., du 27 avril 1965, le décret du 4 octobre 1966 l'a confiée à la profession par l'intermédiaire du Service d'Utilité Agricole Départemental (S.U.A.D.), auprès duquel les représentants de l'Etat (5) n'ont plus qu'un rôle consultatif (6). Elle s'est modifiée dans ses méthodes. Les actions de masse ne "paient" plus. On n'implante plus de zones-témoins, comme celles de Belmont en 1961 et d'Amplepuis en 1964, où l'on distribuait des crédits aux agriculteurs qui s'inscrivaient

pour un plan de développement technique de quatre ans, car les résultats n'ont pas été toujours évidents. Les stages des Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles pour Adultes (C.C.F.P.P.A.), donnés à Roanne, ne sont assidument suivis que par un petit nombre de personnes ouvertes (7). Certes, on s'efforce d'aller au devant des besoins non exprimés, pour se rapprocher des "laissés pour compte". Ainsi la conseillère agricole de la Plaine de Roanne tâche de réunir les fermières pour étudier avec elles l'adaptation des productions vendues sur les marchés, telles le fromage de pays, qui peuvent apporter un complément de ressources non négligeable. Cependant les techniciens tendent à être accaparés par les sollicitations des agriculteurs modernes, pour leur propre compte ou celui de leurs groupements. Ceux-ci n'hésitent plus à faire appel directement aux administrations et au secteur privé : "aller à la ville fait partie des fonctions du chef d'exploitation" dit M. Jollivet, à propos des pionniers des Combrailles (8). D'ailleurs, de plus en plus, les subventions d'équipement seront accordées sur présentation d'un plan de développement établi au moyen de la gestion prévisionnelle.

2) le rôle de la JAC, instrument de promotion collective.

La répartition des exploitations qui ont accédé à la seconde phase de modernisation est déroutante. Les emboucheurs, qui représentaient en 1955 l'agriculture capitaliste et commerciale, étaient trop attachés à leur système pour envisager d'en changer. La révolution fourragère a été préparée par les C.E.T.A., qui s'implantent entre 1955 et 1960, en dehors de la plaine, dans la montagne et la demi-montagne, au sein de l'authentique paysannerie. Leurs animateurs sont très souvent passés par la Jeunesse Agricole Chrétienne (J.A.C.), entre 1940 et 1955. Or nous l'avons vu, les lieux où elle s'est développée n'apparaissaient pas au départ comme les plus favorisés. Si beaucoup de foyers de la J.A.C. ne sont pas devenus des foyers d'innovation, en revanche, il est bien rare que tout foyer d'innovation n'ait pas à sa base des anciens de la J.A.C. En effet, pour accéder à cette seconde phase complexe et totale de la mutation, il fallait être prêt psychologiquement et c'est la J.A.C., dans notre paysannerie de chrétienté, ^{qui} a été l'instrument de la nécessaire promotion collective.

- la JAC, élément d'acculturation

Dans le cadre de cet ouvrage, nous ne pouvons que nous borner à un bref éclairage, qui ne prétend pas être une contribution à l'histoire de la J.A.C. D'ailleurs la région s'y prête moins bien que d'autres où son influence a été beaucoup plus profonde et générale, comme les monts du Lyonnais. Mais même ici où son développement se heurtait à des réticences, cet éclairage fondé sur les témoignages des militants locaux nous a paru s'imposer,

afin de rendre compte de cette "géographie pleine de surprises" introduite par les comportements.

Les agriculteurs qui ont fondé les C.E.T.A. et apporté un esprit nouveau dans les organisations agricoles, avaient alors une trentaine d'années. Ils étaient nés entre 1920 et 1930, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la deuxième génération de la J.A.C. La première, celle qui a participé au congrès de Paris en 1939, doit beaucoup aux "abbés démocrates". Ceux-ci, qui s'inspirent de Marc Sangnier, veulent favoriser l'expression et la représentation de tous les intérêts, par l'éducation civique du peuple par lui-même et en donnant aux travailleurs la responsabilité effective de leur activité. Ils étaient nombreux au petit séminaire de Charlieu (9). Par la force des choses, qui fait que la prise de conscience professionnelle débute chez les plus favorisés -des typographes pour le syndicalisme ouvrier aux fermiers du centre du Bassin Parisien pour le syndicalisme agricole-, la J.A.C. s'implanta d'abord dans la plaine, où l'embouche était prospère. On ressentait le besoin de formation et les jeunes issus des exploitations aisées ou particulièrement doués, étaient en mesure de la recevoir. Ils seront les responsables de demain. Ils vont assurer la relève dans les mouvements mis en place par le Sud-Est et s'imposent petit à petit, au fur et à mesure que se multiplient les organisations professionnelles. Syndics de la Corporation, ils forment les cadres du syndicalisme après la Libération : ainsi, dans la Loire, Pierre Collet de Pouilly-les-Nonains et Louis Mercier de Coutouvre, respectivement président et secrétaire général de la F.D.S.E.A.. Comme on l'a vu, ils ne remettent pas en cause l'esprit traditionnel. "Ils adoptent un certain nombre d'idées sociales et de techniques nouvelles, les adaptent à la société hiérarchique, et les diffusent d'une manière très paternaliste, ce qui évite les coupures entre les anciens et les nouveaux...Ainsi le système en place, ayant digéré les innovations, put se maintenir", constate Michel Barnaud (10).

Bien différente va être la J.A.C. des "belles années", entre 1940 et 1950. Elle répond à une explosion de besoins plus qu'à un plan concerté. Les jeunes, coupés de la ville par la guerre, très nombreux dans les régions de petite exploitation familiale, se retrouvent seuls devant leurs problèmes de loisirs, de formation personnelle et professionnelle, d'avenir. Ils prennent conscience de l'état d'infériorité qui est le leur et, dans cette période de pénurie, où l'évolution technique est stoppée, c'est le manque de culture qui leur est le plus sensible. Ils n'ont été à l'école que six mois par an, de la fin du ramassage des pommes de terre à la fenaison et, une fois l'école quittée à douze ans, avec ou sans le certificat d'études, ils n'ont plus de

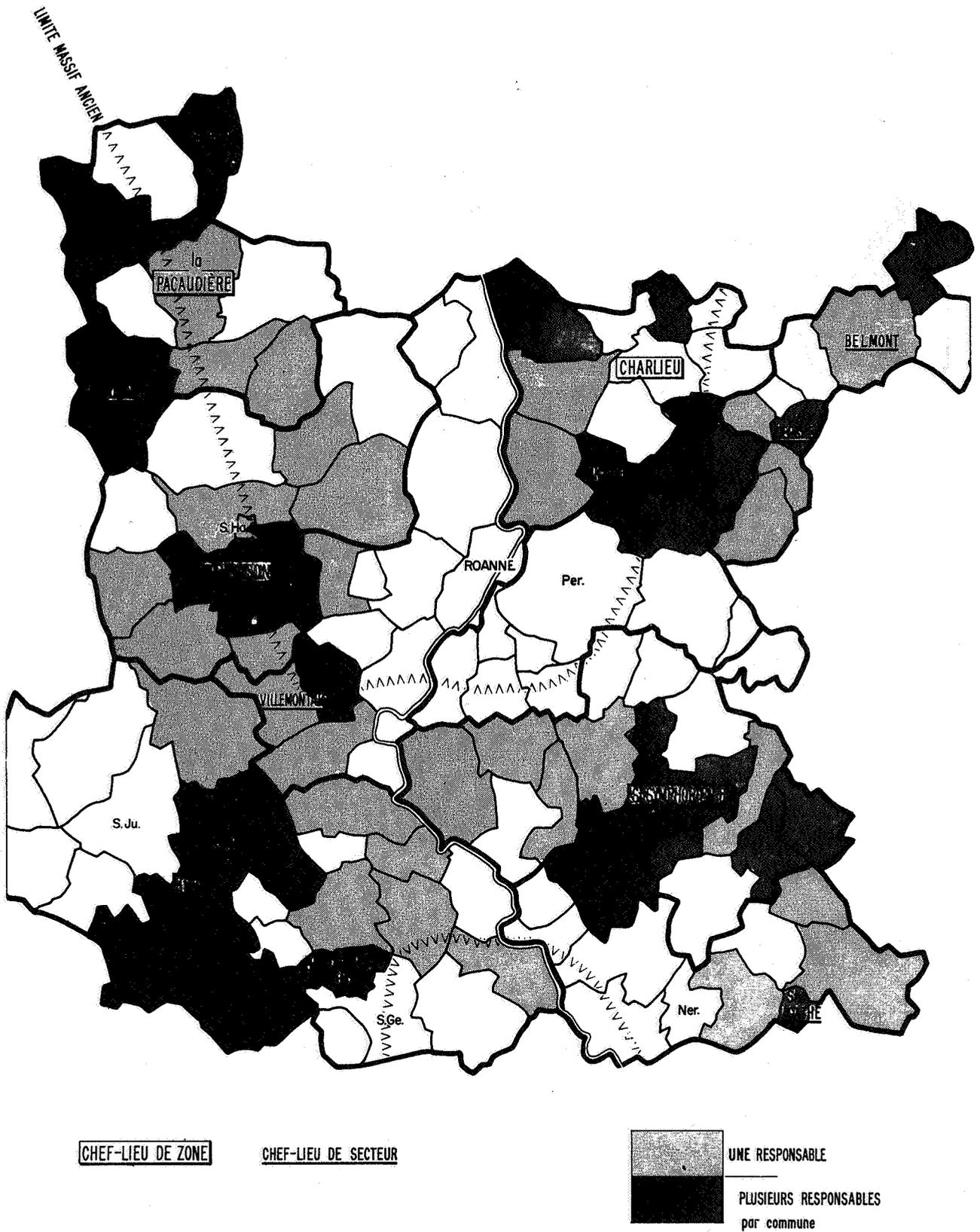


FIG. 52 IMPLANTATION DE LA J.A.C.F. EN 1945 DANS LA FÉDÉRATION DE ROANNE

contacts avec l'écrit. Leur détermination à ne plus accepter de vivre comme avant se fait jour dans les régions les plus pauvres. L'implantation de la J.A.C. se modifie : la plaine l'ignore pratiquement, alors qu'elle gagne la montagne et le plateau de Neulise (voir fig. 52). A partir de 1942, la présidence de la fédération du Roannais, détenue auparavant par des militants de la plaine -François Petit de Saint-Nizier-sous-Charlieu qui a pour vice-président, Pierre Collet, puis Jacques Mainaud de Vougy-, passe à André Petitbout, fils d'un meunier de Crémeaux, dans les Monts de la Madeleine jusqu'en 1946, puis à Michel Bouchet de Saint-Priest-la-Roche et à Claudius Desormière, fils d'un sabotier de Saint-Symphorien-de-Lay. Les Monts du Charolais sont une région de forte implantation et Michel Collaudin de La Clayette, futur président du C.D.J.A. de Saône-et-Loire et qui est actuellement membre du Bureau de la Fédération Nationale Bovine, a été responsable fédéral de Saône-et-Loire.

L'équipe jaciste se constitue de façon quasi spontanée à partir d'un besoin précis. Le plus souvent, on se réunit chez l'un ou chez l'autre avec le vicaire, pour essayer de comprendre les exercices proposés par les cours du Sud-Est, qu'on est bien incapable de faire seul. Peu à peu se dégagent des militants. Ils se réunissent au village où ils sont les plus nombreux. Les secteurs qui correspondent à un canton ou à une fraction de canton sont regroupés en zones, qui correspondent à la petite région naturelle, puis en fédérations, qui correspondent à l'arrondissement ou au département, enfin en régions. A ces jeunes, riches de leur seule expérience, on va proposer une pédagogie fondée sur l'analyse des faits, qui se décomposent en trois temps : voir, juger, agir. Les réunions se font sur le thème de la campagne d'année. "Elle a pour but, trouve-t-on dans le cahier de notes d'une responsable, de transformer et de servir le milieu. Pour cela, il faut le connaître et le pénétrer par l'enquête. Les activités suivront et incarneront la campagne". Quand l'équipe fonctionne bien, on organise chaque année, dans le secteur, d'autres activités qui répondent à des besoins permanents : les journées rurales, pour acquérir les connaissances techniques; la fête de la terre, avec ses défilés de chars, ses jeux scéniques, l'organisation d'une kermesse; la retraite pour la formation religieuse; éventuellement un centre de préparation au mariage. Cela permet de toucher beaucoup de monde. Toujours les jeunes sont amenés à s'exprimer, à agir ensemble, à considérer la dimension collective. La formation des militants est particulièrement soignée. Dans les sessions, on s'adresse à eux comme à des adultes cultivés. On leur brosse de grandes fresques de l'histoire économique et sociale, on les initie à la théologie et au commentaire de la Bible, comme on les conduit visiter des expositions. On leur fait prendre la parole en public, composer

des vers, diriger une réunion. Ils prennent une grande part dans l'animation du mouvement. Avec l'aumônier fédéral, ils déterminent à trois ou quatre l'orientation des activités de l'année. Souvent ils montent à Lyon ou à Paris. Ainsi Claudius Piot qui a été à la tête de la F.D.S.E.A. de la Loire de 1966 à 1975, est entré à la J.A.C. à 14 ans, en 1937, deux ans après avoir quitté l'école primaire. Il a été responsable du secteur de Saint-Galmier, puis de la fédération du Stéphanois de 1946 à 1948, ensuite jusqu'à son mariage et son installation comme exploitant, membre de l'équipe du Sud-Est et rédacteur du journal "Jeunes Forces rurales", ce qui l'amène à passer trois jours par mois à Paris. André Vial de Saint-Jean-la-Vêtre, village situé entre Noirétable et Boën-sur-Lignon, fut secrétaire général de la J.A.C. de 1950 à 1953, puis président de l'Action Catholique de la Jeunesse de France (A.C.J.F.) jusqu'à la crise de 1962. Autre voisin, Michel Debatisse, secrétaire général de la J.A.C. de 1953 à 1957, originaire de Palladuc, sur le versant auvergnat des Bois Noirs. Les aumôniers fédéraux sont également des personnalités remarquables, souvent destinées à de hautes responsabilités : ainsi le père Vial, qui occupa ce poste dans la Loire de 1938 à 1943, est évêque de Nantes. Ainsi à travers l'aspect confessionnel et au delà de lui, la J.A.C. a été un instrument de formation populaire et une pépinière de militants. Elle insiste sur la connaissance des situations concrètes, la recherche de solutions adaptées, la dimension collective, la nécessité de l'engagement, l'insertion de la foi dans la vie de tous les jours, le souci de l'épanouissement de la personne. Elle en donne les moyens : l'analyse de cas, l'accès à la culture, l'esprit d'association. Certes dans les thèmes développés, on retrouve l'esprit de l'époque, avec l'exaltation du patriotisme et des valeurs paysannes, ainsi que ses tabous, en particulier la sexualité sur le plan moral et le marxisme sur le plan politique. Mais une nouvelle mentalité se dégage peu à peu, qui repose sur le refus de la fatalité, des routines qui paralysent, du paternalisme des notables. La J.A.C. n'a pas distribué des connaissances ni des compétences, mais elle a formé des adultes enracinés dans la masse, débarrassés de complexes et de préjugés, réceptifs, curieux de tout.

Pour apprécier ce qu'a pu être son rôle "de levain dans la pâte", il faut se souvenir que les militants ne furent jamais très nombreux -une quinzaine par secteur- pendant les "belles années" et que celles-ci ne durèrent guère plus d'une décennie. A partir de 1950-1955, la J.A.C. devient "plus animatrice que maîtresse". Elle reste un centre de réflexion de militants, mais elle n'est plus en contacts étroits avec l'ensemble des jeunes, d'ailleurs de moins en moins nombreux. La mobylette et l'auto leur permettent de se déplacer pour leurs loisirs. L'Etat et les organismes

professionnels -à commencer par le C.N.J.A., qui en est souvent l'émanation- remplissent les fonctions auxquelles elle avait suppléé. D'autre part, l'émancipation des responsables au niveau des rapports entre spirituel et temporel crée des tensions avec la hiérarchie. Le Mouvement Rural de la Jeunesse Catholique (M.R.J.C.), qui prend la suite de la J.A.C., cherche sa raison d'être entre la voie classique et l'engagement politique, ce qui va créer bien des dissensions et des réserves et l'affaiblir considérablement.

- la réussite professionnelle des anciens de la J.A.C.

Les anciens de la J.A.C. ont maintenant remplacé les notables à la tête de leur profession. Ils n'y seraient pas parvenus s'ils n'avaient pas réussi à rendre viables les exploitations paysannes qu'ils ont reprises en mains. Il existe une seconde catégorie d'exploitations viables, celles où le rapport SAU/UTH est assez élevé pour permettre un revenu suffisant grâce à l'embouche. Mais eux, sont les véritables novateurs, avec une poignée d'exploitants d'origine urbaine. Ils pensaient à un développement collectif grâce à l'association. "Il faut, répond Etienne Perrier, président du C.E.T.A. de la Montagne de Boussuivre, peu de temps après sa création, le 20 Août 1961, à l'ingénieur en chef de la D.S.A. de la Loire, que le C E T A de Violay réussisse à changer pas mal de routines, à effacer pas mal de préjugés. Les paysans de chez nous veulent vivre comme les autres et ne plus être considérés comme des arriérés ou des laissés pour compte. Il nous manque beaucoup d'instruction et de connaissances techniques, mais beaucoup font effort pour en sortir". En fait, leur réussite a rarement dépassé le cercle des militants. Cette évolution était prévisible. Les anciens de la J.A.C. étaient trop peu nombreux en face de notables traditionnels et d'une masse vieillie ou désarmée devant le progrès. Beaucoup ont été absorbés par le milieu. Il est déjà significatif qu'une partie assez importante d'entre eux ait pu franchir le seuil et imposer leur point de vue d'exploitants d'origine paysanne. Ils avaient pour eux la passion de leur métier. Ils lui reconnaissent le mérite de pouvoir continuer à être dans le monde contemporain, des producteurs modernes, indépendants et responsables, sur des structures familiales. Aussi ne lui demandent-ils pas la richesse, pourvu qu'il leur assure une aisance correcte. Ils avaient aussi pour eux d'être ouverts à tous ceux qui recherchaient le progrès technique, techniciens et exploitants. Dans la profession, ils ont collaboré mais l'occasion se présente rarement, avec les vieux militants socialistes et laïcs, comme le père Bost à Crémeaux, dont l'élection à la Libération, comme président du syndicat agricole, eut beaucoup de retentissement et qui a été le fondateur du C.E.T.A.. Ils eurent davantage l'occasion de collaborer avec la poignée de pionniers de la plaine. Il s'agit des fils de propriétaires fonciers, élevés en ville, donc peu marqués par

les traditions locales, qui par amour de la terre, ou parce que leurs études avaient été interrompues par la guerre, ont repris progressivement les domaines précédemment donnés en location. Ceux-ci, étrangers au milieu, ne recherchent pas de fonctions représentatives, mais participent efficacement à des organismes techniques, dont nos nouveaux dirigeants leur laissent volontiers la responsabilité. Il en est ainsi pour le Centre de Gestion des Exploitations Agricoles de la Loire, fondée en 1961 à Roanne par le fils d'un professeur de la Faculté de Médecine de Montpellier, revenu à Saint-Germain l'Espinasse; pour la Fédération Départementale des CUMA, présidée par le fils d'un marchand de couleurs de Roanne installé à Pouilly-les-Nonains; et pour le Syndicat des Producteurs de Lait Cru, mis sur pied par le fils d'un professeur de philosophie à la Faculté de Lyon, revenu à Vougy (11)!

- les belles années des C.E.T.A. (vers 1955, vers 1975) (12).

Nos fils de paysans vont trouver dans les Centres d'Etudes Techniques Agricoles la structure d'évolution qui leur convient. Chaque C.E.T.A. groupe une dizaine ou une quinzaine d'exploitants de 30 à 50 ans qui, avec l'aide d'un technicien, "réapprennent le métier" et expérimentent les techniques nouvelles. Ils les adaptent aux conditions locales, grâce aux parcelles d'essai, ce qui a fait dire que les C.E.T.A. ont été la courroie de transmission entre le laboratoire et la ferme. Leur implantation est calquée sur celle des foyers de J.A.C., à l'exception de celui de Saint-Germain-Lespinasse, animé par les pionniers de la plaine extérieurs au milieu et qui ne fut d'ailleurs pas le plus actif. Elle ne se fit pas plus tard que dans l'ensemble de la France, où ils se multiplient entre 1952 et 1960. Le C.E.T.A. de La Clayette fut constitué en 1953, celui de Saint-Martin-la-Sauvété en 1954, celui de Crémeaux en 1955, celui de la Côte Roannaise, sur Villemontais et Lentigny, en 1956, celui de Panissières enfin, d'où sont issus l'année suivante ceux de Violay et de Saint-Barthélémy-Lestra, en 1958. Les C.E.T.A. du sud furent créés, comme beaucoup de ceux des Monts du Lyonnais et celui de la côte du Forez, avec le concours du directeur de la Maison Familiale de Mornant, ce bourg du Plateau Lyonnais, où René Dumont comme théoricien et Pierre Chazal, comme technicien, firent faire les premiers pas à la révolution fourragère (13). Pierre Chazal fut appelé par tous les C.E.T.A. de la région. Avec eux, il reprend les techniques de base de la culture de l'herbe : comment établir une prairie temporaire sur une terre ou une vieille prairie, comment obtenir de bons rendements de blé, après retournement de la prairie, grâce à la variété Etoile de Choisy et à l'apport d'engrais au moment du tallage. Voici le compte-rendu d'activités du C.E.T.A. de Panissières en 1958 :

- 5 Janvier : réunion constructive
 12 février : exposé de Pierre Chazal sur la culture de l'herbe
 12 mars : exposé du vétérinaire sur les premiers soins à donner à une bête malade
 16 avril : exposé du vétérinaire sur la technique du pâturage et discussion sur les quatre silos-tranchées en construction
 16 mai : visite dirigée par Pierre Chazal autour de Vienne : prairies temporaires, champs de blé ensemencés en Etoile de Choisy et en Vaillant, ensilage.
 en juin, juillet, septembre et octobre, réunions et examens de parcelles expérimentales sur les mêmes sujets
 10 décembre: exposé de Pierre Chazal sur l'alimentation de la vache laitière.

Le choix de la formule d'ensemencement la mieux adaptée n'est pas une petite affaire : elle dépend des terroirs et des techniques et est remise en cause constamment. A Saint-Martin-la-Sauveté, entre 600 et 800 mètres et en position d'abri, on adopte successivement le ray grass, puis le dactyle, puis le maïs précoce, lequel est trop grand et provoque l'inappétence, pour s'arrêter sur le mélange ray grass d'Italie -trèfle violet avec un peu de lotier et le mélange dactyle tardif-luzerne, pour ceux qui ensilent. Progressivement, on avance dans l'engrenage commencé avec la culture de l'herbe : choix entre races laitières, contrôle laitier, stabulation libre ou entravée, ensilage, comptabilité, recherches de terres nouvelles... C'est ce que montre le rapport d'activités du C.E.T.A. de Crémeaux en 1966, pour sa onzième année de fonctionnement. Les dix adhérents se réunissent chaque mois. Les essais de culture constituent toujours le menu ordinaire. On constate ainsi la supériorité du trèfle violet Goliath pour l'association avec le ray grass, celle de l'avoine noire de Moyencourt et de l'orge d'hiver Ager. Mais les problèmes fonciers passent au premier rang des préoccupations. La démonstration de défrichage d'une lande de douze ans, où genêts et buissons atteignaient de 1,50 m. à 2 mètres, par le passage du giro-broyeur et du rotavator a attiré 250 personnes. Le voyage à Aix-la-Fayette, commune de montagne du Puy-de-Dôme qui a été remembrée, a eu 30 participants. Quant au C.E.T.A. de Violay, il a étudié la même année l'élevage des chèvres pour la vente directe du fromage et cette spéculation, si elle n'a pas été adoptée par le groupe, parce qu'elle se révèle finalement moins rentable que l'élevage laitier, a permis à quelques exploitants de tirer parti de terres médiocres et mal exposées.

c) de la vulgarisation de groupe à la recherche d'un système agricole personnalisé.

Les C.E.T.A. ont prouvé leur efficacité. Grâce à la révolution fourragère menée à son terme, le revenu agricole progresse considérablement. Le troupeau a augmenté, on obtient couramment 4.000 litres par vache laitière

et de bons rendements en céréales. Mais au bout d'un certain nombre d'années, les membres du C.E.T.A. n'ont plus rien à s'apprendre et celui-ci tourne à vide. En effet, on en arrive actuellement à des systèmes agricoles personnalisés. Le novateur sait ce qu'il veut, va au devant de l'information, sollicite une vulgarisation amenée à se faire "à la carte" (4). Son guide est la programmation linéaire effectuée pour le centre de gestion. On confie à l'ordinateur les données qui concernent les personnes (disponibilités en temps et goûts de l'exploitant et de ses aides éventuels) et celles qui concernent l'exploitation (surface, nature, particularités des parcelles, état des bâtiments, cheptel vif et mort existant, contraintes de toutes sortes). On lui propose diverses solutions et il choisit la plus rentable. Au lieu de se trouver devant une grande variété de choix, le novateur est condamné chez nous, au moins au départ, à cause de la faible surface dont il dispose ou des conditions de la montagne et de la demi-montagne et, souvent des deux raisons à la fois, à la culture de l'herbe et à l'élevage laitier. Les tableaux de gestion prévisionnelle établis en 1970 par le Comité de Développement des Monts du Lyonnais montrent que le plus fort revenu agricole est obtenu par l'élevage laitier avec culture de l'herbe (14). En effet, les spéculations auxiliaires à forte utilisation de main d'oeuvre (élevages hors sol ou cultures à revenu élevé par hectare comme le tabac, les petits fruits, les légumes de plein champ, conseillées à titre d'essai par les techniciens) aboutissent à des accumulations de travaux au même moment, qui obligent à un recours onéreux à des salariés temporaires (tableau 23 A). D'autre part, comme la productivité du travail augmente en même temps que le nombre de têtes, on s'aperçoit que le revenu agricole par UTH est d'autant plus élevé que la part de la marge brute vaches laitières dans la marge brute totale est plus forte (tableau 23 B). Or le chargement à l'hectare de surface fourragère est proportionnel à la part en maïs fourrage, jusqu'à atteindre 2,5 UGB, là où la pente ne contraint pas à la prairie permanente, ce qui est considérable. (tableau 23 C).

A l'intérieur de l'orientation dominante, chaque exploitant construit son propre système. La part de la surface fourragère dans la surface agricole utilisée est plus ou moins étendue. La conduite du troupeau est différente : généralement les petites exploitations ont beaucoup de vaches laitières, les moyennes font une part importante à l'élevage des génisses, les plus grandes font plus ou moins de viande. Il est rare que l'on ait éliminé toute autre spéculation. A la limite, chaque cas est particulier. A côté de la donnée fondamentale que constitue le rapport S.A.U./U.T.H., interviennent des facteurs à première vue secondaires, comme les rentes de situation, le parti que l'exploitant peut tirer de ses bâtiments en les "bricolant", ses

aptitudes personnelles enfin. Ce point n'est pas à négliger. L'éleveur de porcs en hors sol qui a choisi d'être naisseur plutôt qu'engraisseur justifie sa décision en disant qu'il y réussit mieux. L'agriculteur de montagne "aime les bêtes", mais "ne sait pas faire" de la viande.

D'autre part, le système agricole n'est pas fixé une fois pour toutes. Il dépend de l'évolution des techniques et de la conjoncture. La maîtrise de la culture du maïs fourrage a d'abord favorisé la spéculation laitière, alors que la hausse des cours de la viande de l'automne 71 à mai 1973 a pu la remettre en cause, en incitant à engraisser des taurillons à l'auge. Mais ce sont les modifications du rapport S.A.U./U.T.H. qui constituent le facteur le plus important. Quand l'agriculteur peut augmenter la superficie et qu'il n'a pas à rechercher un fort revenu par hectare, il préfère ménager sa force de travail, avoir des loisirs, prendre des vacances, en pratiquant l'embouche. C'est le cas des exploitants qui ont pu s'agrandir et dont les enfants sont élevés et ont quitté la terre. Ainsi, le président du syndicat des producteurs de lait cru de l'agglomération de Roanne s'est converti à la culture du maïs et à l'engraissement à l'auge.

Les novateurs qui ont choisi des spéculations en dehors de la dominante laitière sont rares. Quelques élevages hors sol, quelques élevages de chèvres en montagne, des élevages de moutons de ci, de là, particulièrement sur les replats secs à l'abri de la chaîne des Mollières, autour de Valsonne. Il y a aussi le lot des spécialisations rares : un élevage de cailles à Sail-les-Bains; le fils d'un paysan de Thel, dans la haute vallée du Reins, s'est lancé dans les plantes d'ornement... Parfois, on demande au commerce et au tourisme de venir au secours de la médiocrité du revenu agricole. La rente de situation qu'offre la ville, c'est le plus souvent encore, le toujours actuel panier apporté au marché du bourg, qui entretient la "bricole" et la sujétion des fabrications à la ferme. Mais elle a pu être exploitée habilement, quand elle donne lieu à un atelier de produits de fabrication artisanale (poulets de grain, fromages du pays ou charcuterie à l'ancienne...) qui sont livrés à domicile à une clientèle attitrée. Le sens des affaires aidant, un orphelin qui a débuté petitement se retrouve à la tête d'une centaine d'hectares avec un atelier spécialisé dans le fromage de chèvres, d'une boucherie grande surface et d'une entreprise de travaux publics, à Saint-Vincent-de-Boisset (15). Le tourisme paysan a fait une entrée timide, sous la forme d'aires de pique-nique avec vente de produits de ferme, encouragées par la Chambre d'Agriculture du Rhône, et surtout, dans l'arrondissement de Roanne, avec une dizaine d'auberges rurales qui servent des repas simples à partir des produits de l'exploitation (charcuterie, fromages, fruits, vins...). Celles-ci doivent beaucoup au rayonnement de l'auberge de la Césardre, à Marcilly-le-Pavé, rebaptisée pour la bonne cause Marcilly-le-Château, au pied

Tableau 23 - Rôle de l'élevage laitier et du maïs fourrage dans l'augmentation du revenu agricole dans les Monts du Lyonnais d'après les plans de développement en gestion prévisionnelle.

A - Supériorité de l'élevage laitier sur les systèmes mixtes

| Surface ha | Main d'oeuvre en U.T.H. | Système de Production | Augmentation du revenu/U.T.H. |
|------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| 8 | 1 | vaches | + 7.086 F. |
| | 1 | vaches + porcs + Fraises | + 5.573 F. |
| 12 | 1 | vaches | + 6.196 F. |
| | 1 | vaches + Fraises | + 7.367 F. |
| | 1 | vaches + porcs + Fraises | + 4.506 F. |
| 16 | 1 | vaches | + 9.371 F. |
| | 1 | vaches + Fraises | + 6.641 F. |
| | 1 | vaches + porcs + Fraises | + 8.157 F. |
| | 2 | vaches | + 7.370 F. |
| | 2 | vaches + porcs + Fraises | + 8.550 F. |
| 30 | 1 | vaches | + 7.506 F. |
| | 1 | vaches + porcs + Fraises | + 6.925 F. |
| | 2 | vaches | + 9.290 F. |
| | 2 | vaches + porcs + Fraises | + 9.420 F. |

B - Rôle de l'élevage laitier dans l'amélioration du revenu

| Commune du siège de l'exploitation | N° de la solution | Revenu agricole par U.T.H. | % Marge VL dans marge brute totale | Nombre de vaches |
|------------------------------------|-------------------|----------------------------|------------------------------------|------------------|
| St-Galmier (Loire) | 10 | 27.580 F. | 54 | 60 |
| | 12 | 19.220 F. | 50 | 86 |
| | 14 | 14.080 F. | 31 | 58 |
| | 16 | 17.530 F. | 42 | 85 |
| Pomeys (Rhône) | 1 | 23.060 F. | 57 | 25 |
| | 3 | 28.090 F. | 75 | 45 |
| | 7 | 30.250 F. | 89 | 59 |

C - Composition de la surface fourragère et chargement.

| Commune du siège de l'exploitation | N° de la solution | % S. T.H. dans S.F.P. | % maïs fourrage dans S.F.P. | U.G.B. par ha S.F.P. |
|------------------------------------|-------------------|-----------------------|-----------------------------|----------------------|
| Saint-Galmier | 10 | 7,5 | 15,9 | 2,24 |
| | 11 | 0 | 54 | 2,38 |
| | 16 | 0 | 58 | 2,50 |
| Pomeys | 1 | 59 | 9 | 1,24 |
| | 4 | 56 | 25 | 1,72 |
| | 7 | 55 | 28 | 1,82 |
| | 17 | 56 | 19 | 1,57 |

Source : Comité de Développement des Monts du Lyonnais, Saint-Symphorien-sur-Coise.

entre les quatre membres du C.E.T.A. de la commune, qui ne disposaient que de 70 hectares. Bien vite elle a fourni un revenu supérieur à celui de l'agriculture (16). Jean Verdier, qui en a eu l'initiative, a fondé une association départementale de tourisme rural. Cette association a élaboré une véritable philosophie des relations à créer entre paysans et citadins et recherche l'intégration de toutes les activités pouvant concourir à ce but : connaissance des curiosités, hippisme, artisanat, vente de produits, camping, gîtes ruraux... En fait, si un seul véritable complexe rural s'est établi autour de Boën-sur-Lignon, la réussite de l'association est dans la multiplication des auberges : elle en a facilité la création, en mettant à la disposition des nouveaux-venus les leçons de l'expérience. Très vite, elles ont connu le succès. On y va pour les repas du week-end, mais de plus en plus pour les fêtes de famille. A l'origine de leur constitution, on trouve une modification de l'équilibre antérieur, soit à la suite de l'installation d'un enfant sur l'exploitation, soit pour rembourser l'emprunt contracté lors de l'achat de la ferme qui s'est trouvée mise en vente, soit à cause du déclin de l'activité artisanale et de l'insécurité des revenus de l'élevage des porcs, dans le cas des moulins.

L'ouverture des auberges rurales est un bon exemple à la fois des réussites qu'obtient la promotion collective et des limites de son rayonnement : une exploitation par canton seulement est concernée. Au niveau plus général de la modernisation du système agricole, on estime qu'elle touche 20% des exploitations, ce qui ne veut pas dire qu'il y ait un pourcentage équivalent de réussites, c'est-à-dire d'exploitations qui soient sorties de l'agriculture de paysans et entrées dans l'agriculture d'entreprise. En dehors d'elles, les exploitants achèvent leur existence comme ouvriers-paysans ou attendent d'avoir soixante ans pour bénéficier de l'indemnité viagère de départ, sur des exploitations qui suivent de plus en plus difficilement le progrès. Leur nombre encore considérable, à cause des structures démographiques héritées du passé, fait encore illusion sur la brutalité du mouvement de dégagement en cours et qui va se prolonger une vingtaine d'années. On a une vue plus juste de la concentration en train de s'opérer quand on dénombre village par village les exploitations viables, destinées à être reprises : on n'en trouve qu'une sur six ou sept.

III- la terre réduite à ses seules ressources.

La brutalité du dégagement occasionnée par le passage de l'agriculture de paysans à l'agriculture d'entreprise, dans ces campagnes restées longtemps surpeuplées est aggravée par la disparition des ressources de complément. Ne revenons pas sur la suppression du genre de vie mixte dans la montagne manufacturière à la suite de la crise textile de 1965. Signalons pour

mémoire le maintien à l'état de reliques de la garde d'enfants de l'Assistance Publique dans les Monts de la Madeleine. La source essentielle de revenus complémentaires est aujourd'hui le travail en usine de l'ouvrier-paysan, dont le R.G.A. de 1971 marque bien l'extension (voir tableau 2). Mais dans la plaine et la côte de Roanne où il est le plus répandu, il concerne des hommes âgés qui le pratiquent depuis l'avant-guerre ou 1955. Le mouvement est le même ici que dans le reste de la France. A la deuxième génération, on constate un refus systématique du jeune pour le travail de la terre, qui rapporte moins que des heures supplémentaires ou le "travail noir" dans sa spécialité (17).

Les ressources de complément traditionnelles n'ont pas été remplacées par des formes adaptées à notre temps, comme le tourisme paysan et l'exploitation de la forêt dans les hauts massifs.

4) la diffusion de la résidence secondaire, envers du tourisme paysan.

On a vu que si intéressantes que soient les expériences de tourisme paysan dans la région, elles restent très peu nombreuses. Il n'y a rien de comparable avec ce que l'on trouve dans le Tyrol et, plus récemment, dans une grande partie de l'Allemagne (18). Par contre, les citadins n'ont pas manqué de fréquenter ces campagnes verdoyantes et pittoresques à deux pas de chez eux. Mais ce mouvement ne laisse que des miettes aux paysans, car il se fait dans le cadre de la résidence secondaire. Une étude de 1965 (19) montre déjà l'importance de la reprise des maisons abandonnées dans les cantons de Tarare, Amplepuis et Thizy, puisqu'elle concerne une maison sur cinq, soit une densité double de celle constatée en France, de 4 au km². Les lyonnais constituent les deux tiers des résidents secondaires, l'autre tiers étant formé d'habitants de Tarare et de Thizy. Il s'agit d'un public peu fortuné d'ouvriers professionnels, de petits fonctionnaires ou commerçants, car les riches industriels et les membres des professions libérales se sont installés plus près, dans les monts d'Or et les monts du Lyonnais, ou à la mer ou au ski. Ils ont commencé à s'implanter dans le canton de Tarare, puis ont passé le col des Sauvages. En quelques années, le prix d'une maison est passé d'entre 400.000 à un million, à de 1 à 5 millions. Des cas de spéculation sont observés, comme des achats de hameaux à l'abandon, dont les maisons sont revendues retapées. Dès 1962, on trouvait difficilement des maisons pas trop délabrées et on commençait à construire des maisons neuves. Aujourd'hui, la marée des Lyonnais a débordé les monts du Beaujolais : ils se sont installés sur le piémont occidental des monts de Tarare, où on trouve par exemple 91 familles à Bussièrès, dans le Brionnais et la Sologne bourbonnaise. La multiplication des résidences secondaires, non seulement apporte peu de choses aux gens du pays, mais complique le problème foncier, en faisant augmenter le

prix de la terre et en gelant une partie de la S.A.U., car chaque résidence s'entoure en moyenne d'un hectare de terrain.

a) une forêt riche de potentialités, mais mal intégrée à l'agriculture, dans les hauts massifs (20).

La forêt ne tient une place considérable que dans la montagne (voir tableaux 24 et 25). Dans la plaine et le plateau de Neulise, elle n'occupe que 10% de la surface totale et est encore composée surtout de bois de feuillus sur les fortes pentes. Le seul grand massif est la forêt de Lespinasse, avec 440 ha (21). Elle a toujours été aux mains de grands propriétaires : la famille de Noailles, qui l'a cédée en 1924 à la Société des Houillères du Bassin de la Loire; le Conseil Général de la Loire l'a reprise en 1969. Aménagée d'abord en taillis sous futaie de chênes à la révolution de 18 ans, les Houillères en avaient commencé la conversion en futaie de pins sylvestres pour la production d'états de mine.

Tableau 24 - Extension de la forêt et composition des peuplements.

| Forestière | S. totale | S. forêt | T ^x bois | %feuill- lus | chênes | hêtres | %conif- fères | pins sylv. | sapins | épi- cées | dou- glas |
|------------------|-----------|----------|---------------------|-----------------|--------|--------|------------------|---------------|--------|--------------|--------------|
| Roanne | 42.000ha | 3.450 | 8,8 | 99% | 83% | 1,5 | 1 | - | - | - | - |
| Neulise Loire | 61.000 | 6.900 | 11,4 | 75% | 57% | 3 | 25 | 13,5 | 5 | 1,5 | 3 |
| Beau- lais L. | 12.500 | 4.550 | 36,4 | 25% | 6% | - | 75 | 22 | 30 | 0,8 | 1,2 |
| Rh. | 80.000 | 35.700 | 44,5 | 39 | // | // | 61 | // | 38 | // | 15 |
| rez | 67.800 | 29.250 | 43,5 | 27 | 11 | 7 | 73 | 16 | 37 | 11,2 | 5 |

Tableau 25 - Production actuelle et possibilités d'accroissement

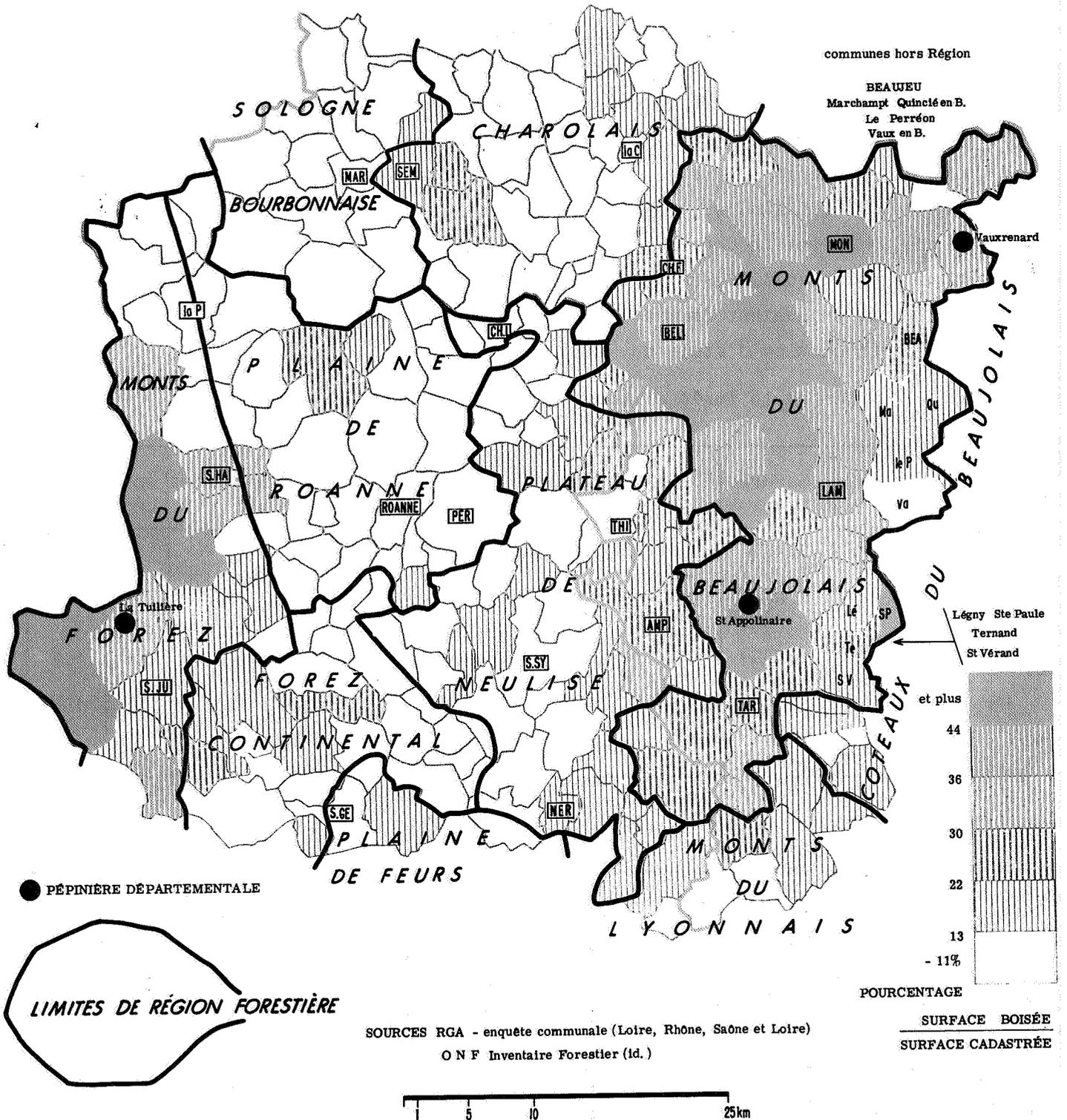
| Forestière | Prélèvement ligneux (m ³) | | | | en % surf. forêt enrési- | | | % S. totale en landes | |
|-------------------|---------------------------------------|----------|----------|----------|--------------------------------------|-------------------------|----------------------------|-----------------------------|-------------------|
| | bois d'oeuvre | dt.conif | bois ind | dt.conif | accr. natur m ³ /an | jeunes rebois- ts | rebois- timbre poste | | nement naturel |
| Roanne | - | | | | 3 | // | // | // | 1% |
| Neulise Loire | 6000 m ³ | | | | 2,7 | 6% | 2% | 6% | 2,3 |
| Beaujol. Loire | 5000 | | | | 6 | 40 | 20 | 3 | // |
| Rhône | 88500 | 87000 | 15500 | 15000 | - | 21,5 | - | - | 8,2 |
| rez | 65500 | | 10000 | | 4,3 | 15 | 4 | 2 | 30 |

Sources : Inventaire Forestier National, Loire, 1970

" Centre Régional de la Propriété Foncière, Rhône, 1970

Direction Générale de la Protection de la Nature, Étude du prélèvement ligneux, moyenne 1965,66,67.

FIG. SURFACES BOISÉES ET RÉGIONS FORESTIÈRES



On pourrait penser à un équilibre agro-sylvestre-pastoral dans les hauts massifs des Monts de la Madeleine et du Beaujolais, où la forêt couvre au moins 50% du sol. Les conditions naturelles sont exceptionnelles, puisqu'avec le douglas on connaît le rendement-record pour la France de 20 m³ par ha. et par an. Mais l'exploitations rationnelle n'en est qu'à ses débuts et elle est rendue difficile par l'éparpillement de la propriété qui, pour la plus grande part, échappe aux paysans.

- la décomposition de l'économie traditionnelle et l'extension récente de la futaie de résineux dans les monts du Beaujolais.

Le massif forestier du Beaujolais est bien placé pour la production du bois. D'abord par son étendue : il couvre 40.000 ha. et peut encore s'étendre aux dépens des 7.000 ha. de lande; ensuite par son accès facile et l'altitude modérée qui n'oblige pas à interrompre l'exploitation en hiver à cause de la neige. Enfin, les conditions écologiques sont remarquables : des précipitations élevées de 800 à 1200 mm, régulièrement réparties pendant la saison de végétation, des sols bruns acides souvent profonds et frais. A lui seul, le massif fournit 80% de la production du département du Rhône, avec près de 100.000 m³ de bois d'oeuvre de conifère, dont 80% en sapin et épicéa et 20% en douglas, ce qui correspond aux possibilités réelles du peuplement. La production de feuillus est négligeable. Il n'existe aucun marché pour les grumes qui se vendent à un prix extrêmement bas, sans qu'il soit possible, au fond, de savoir si on peut produire à altitude moyenne du bois de qualité convenable. Le taillis, qui domine, est sans intérêt économique. Et pourtant les feuillus couvrent près de 40% du massif et en représentaient la quasi totalité il y a à peine un siècle. C'est dire l'extension et la modification du paysage végétal qu'il vient de connaître (22).

La forêt naturelle était une chênaie mixte sur les pentes, avec châtaigniers, charmes, noisetiers jusqu'à 700 et 800 mètres, sapins et épicéas à partir de 600 mètres; sur les sommets, elle était constituée par l'association du hêtre et du sapin, que l'homme a privilégiés à tour de rôle. Au XVI^e siècle, le Bois d'Ajoux est une forêt de hêtres, dont le bois est recherché pour la tournerie et le charbon de bois; c'est aujourd'hui une sapinière "naturelle" de 2.000 hectares. La forêt primitive a été défrichée, surtout aux XVII^e et XVIII^e siècles, où la population augmente rapidement pour atteindre un maximum de plus de 100 habitants au km² dans la première moitié du XIX^e siècle. Ce qu'il en restait est traité partout où elle est accessible, en taillis pour fournir le bois de feu, abattu tous les cinq, dix ou quinze ans, sauf quelques baliveaux laissés pour la construction; à ce régime, le chêne s'impose, car c'est l'arbre qui résiste le mieux à la coupe. La transformation de cette "forêt domestiquée" en futaie de résineux a pour cause l'avènement de la houille

Elle a été accélérée par l'exode rural. Elle s'est faite par enrésinement naturel, de pins sylvestres dans les parties basses et de sapins plus haut, et par plantations qui ont commencé au début du XIX^e siècle. Un grand propriétaire du Charolais, le comte de Rambuteau décide de replanter en résineux. Ses voisins du Rhône, séduits par les résultats obtenus, l'imitent et reboisent les landes : le comte du Sablon à Claveisolles, le comte de Saint-Victor à Ronno, et du Sordet à Saint-Igny-de-Vers. Le Conseil Général du Rhône se préoccupe très tôt de la question. Dès 1860, date de la première loi sur la restauration et la conservation des sols en montagne, il accorde des subventions et, de 1863 à 1881, il crée trois pépinières départementales, dont deux dans les monts du Beaujolais. Elles produisent actuellement ^{par an} un million de pieds fournis gratuitement, qui permettent le reboisement et l'enrichissement de 250 à 300 hectares. A partir de 1922, le Conseil Général, sous l'impulsion de son président Laurent Bonnevey, qui représente le canton de Lamure, crée par acquisition de landes une forêt départementale de 1250 hectares, dont l'extension se poursuit dans le but d'obtenir des ensembles bien groupés. Grâce à ces actions relativement peu coûteuses (500.000 francs en 1968), le département du Rhône est, en dépit de sa faible surface, l'un des premiers pour le reboisement : la surface de la forêt est passée de 25.000 ha. en 1872 à 30.500 en 1912, 34.500 en 1929, 42.000 en 1952 et 70.000 en 1966. Les monts du Beaujolais à eux seuls en constituent à peu près la moitié, pour le quart seulement de la surface totale. Les étapes du reboisement sont confirmées par les résultats de l'enquête du Centre Régional de la Propriété Forestière, menée suivant la méthode des points, sur la couverture aérienne de l'Institut de Géographie Nationale de 1965.

Tableau 26 - Age des peuplements de conifères dans les Monts du Beaujolais (Rhône)

| Surface probable | semis naturels et plantations | de 20 à 40 ans | de 40 à 60 ans | de 60 à 80 ans | plus de 80 ans & coupes | total |
|-----------------------|-------------------------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|----------|
| sapin, <u>pectiné</u> | 4.210 ha | 1.545 ha | 3.180 ha | 2.920 ha | 1.630 | 13.485ha |
| douglas | 4.035 | 1.105 | 170 | - | - | 5.310 |
| autres | 770 | 485 | 570 | 150 | - | 1.975 |
| total | 9.015 | 3.195 | 3.920 | 3.070 | 1.630 | 20.770 |

Les peuplements antérieurs à 1885 sont peu étendus. Le grand essor des plantations date des années 1900, où les propriétaires de surface modeste se mettent à en faire, et s'accélère après la guerre de 1914 à cause de la dépopulation.

Leur rythme a diminué de 1925 à 1945, à cause de la crise économique et de la guerre. Mais l'extension la plus rapide - en fait le doublement en vingt ans - accompagne l'abandon rapide des campagnes depuis 1955. Entre 1958 et 1968, les terres qui ont obtenu des subventions du Fonds Forestier National et des dégrèvements fiscaux, occupent plus de 5% de la surface cadastrée ; les plus forts pourcentages correspondent aux communes où la densité tombe en dessous de 40 hab. au km² et où la population a diminué de plus de 10% entre 1954 et 1962 (23). Pour se prémunir contre les excès, toutes les communes sauf Mardore, La Chapelle de Mardore et Pont-Trambouze ont réglementé les boisements comme les y autorisent les décrets du 13.6.1961 et du 13.4.1962 (24). Actuellement, le canton de Lamure présente des signes de saturation, alors que les cantons de Monsols, Beaujeu et Tarare, aux marges du coeur textile, font apparaître les possibilités maxima de reboisement sur les landes et d'enrichissement de peuplements de feuillus.

Tableau 27 - Répartition par canton des surfaces boisées, des landes et jeunes reboisements dans les monts du Beaujolais

| Canton | S. boisée | taux de boisement | % S. en conifères | jeunes reboisements | Landes |
|------------|-----------|-------------------|-------------------|---------------------|----------|
| Lamure/Az. | 9.550 ha | 52,5% | 70% | 2.300 ha | 1.100 ha |
| Monsols | 7.500 | 39 | 60 | 950 | 1.600 |
| Amplepuis | 3.200 | 34,2 | 70 | // | // |
| Beaujeu | 6.850 | 31,9 | 40 | 1.450 | 2.200 |
| Tarare | 6.500 | 31,7 | 45 | 1.550 | 2.000 |
| Thizy | 2.350 | 26,5 | 49 | // | // |

Source : Inventaire Forestier simplifié du Rhône, 1966, tableaux 8 et 9.

Au début, le sapin est associé dans les reboisements à l'épicéa, au mélèze et aux pins. Mais ces espèces étrangères donnent des déboires : l'épicéa pourrit du pied et on le réserve aux sols très humides et aux crêtes ventées; le mélèze craint les fortes chûtes de neige. A partir de 1925, on va leur préférer le douglas, qui s'est généralisé grâce à l'action de particuliers comme Laurent Bonnevey. Comme le sapin, cet arbre originaire de la côte pacifique d'Amérique du Nord trouve ici des conditions optima de développement et ne craint pas les maladies. Il donne un excellent bois de charpente, mais s'il se vend 10% moins cher que le sapin, à cause de noeuds nombreux qui occasionnent des pertes au menuisier, sa croissance est plus rapide : sa révolution est de 60 ans au lieu de 80. On lui réserve les stations ensoleillées et chaudes où le sapin vient moins bien. Actuellement, la production des pépinières est formée pour 50% par le douglas, 40% par le sapin et 7% par l'épicéa.

- L'exploitation gênée par la prédominance de la petite propriété foraine.

La futaie de conifères demande des élagages artificiels et des éclaircies, afin de réduire le nombre de tiges, de 4.000 à la plantation à 400 lors de l'exploitation. Ainsi "jardinée", elle donne dans des conditions moyennes un rendement supérieur à 10 m³ par ha. et par an. En 1969, le bilan mené par l'Office National des Forêts sur une section de 6,5 ha. de la forêt départementale d'Avenas fait apparaître un revenu net de 550 francs à l'hectare. Or le m³ de bois rond valait alors 60 f. et le m³ de bois d'oeuvre 150 f. sur pied (25). Les prix sont passés en 1974 pour ce dernier par un maximum de 300 f. et se stabilisent en 1975 à 250 f. et 120 f. pour le bois d'industrie. La forêt rapporte plus que la prairie. Cependant le rendement moyen n'est actuellement pour l'ensemble du massif que de 1 m³/ha/an, soit dix fois moins que le rendement potentiel. 40% de la forêt sont encore en feuillus. La moitié des peuplements de conifères sont trop jeunes pour être exploités. La futaie jardinée est très peu pratiquée : l'absence d'élagages et d'éclaircies réduit le rendement à 3 ou 4 m³ par ha. et par an. Mal conduite, la forêt est aussi mal exploitée. Beaucoup de petits propriétaires émigrés à la ville ignorent bien souvent l'emplacement de leurs bois et c'est un villageois qui les avertit de l'existence d'arbres abattus par un chablis. C'est en ce sens que l'on a pu dire que la neige et le vent sont les principaux agents de l'exploitation forestière. On tire rarement parti des bois ronds, bois d'éclaircies et d'élagages qui pourrissent sur place au lieu d'être écoulés comme bois d'industrie pour la trituration (agglomérés, pâte à papier). Les acheteurs sont à la recherche de gros volumes et le Centre Régional de la Propriété Forestière a beaucoup de mal à leur garantir, car il faut réunir l'accord d'une multitude de petits propriétaires dispersés. Cependant la flambée récente des cours du bois a provoqué un regain d'intérêt. La Maison Familiale de Lamure a créé une section de formation de bûcherons et une coopérative pour l'écoulement des bois ronds a été constituée également à Lamure.

L'émiettement de la forêt privée gêne l'exploitation rationnelle. La forêt soumise (état, département, communes, grands établissements publics) ne représente que quelques %. D'après l'étude menée en 1969 par le Centre Régional de la Propriété Forestière à partir de documents cadastraux, les propriétaires de plus de 25 ha. possèdent 3.700 ha, soit 11% et les forêts d'un seul tenant de plus de 50 ha ne couvrent que 2.127 ha, soit 7%. En fait, la grande propriété représente le tiers de la surface, car le grand propriétaire a des biens sur plusieurs communes. La propriété nobiliaire reste importante autour du col des Echarmeaux (du Sablon, d'Harcourt, d'Albon) et à Ronno (compte de Saint-Victor). Il s'y ajoute les domaines constitués par les scieurs et le cas original de la Société Civile Immobilière Rurale et Forestière

constituée en 1936 par le groupe Champier, qui domine l'ennoblissement (teinturerie, impression, apprêt) à Tarare. Les fermes qu'il possédait, soit entre 600 et 700 ha. sont alors boisées, puis à partir de 1952, les terres disponibles dans les Monts de Tarare, sur les communes de Saint-Marcel-l'Eclairé, Tarare, Violay, Affoux et Joux, sont systématiquement achetées pour aboutir aujourd'hui à un domaine homogène de 1.000 ha.

Partout ailleurs dominant les petites parcelles et la petite propriété. A Ranchal, une enquête du Centre Régional de la Propriété Forestière a dénombré pour 900 ha de bois 505 propriétaires; soit 1,80 ha. en moyenne, et près de 1.500 parcelles, soit 0,6 ha. en moyenne. La répartition des comptes est la suivante : 136 de moins de 0,5 ha, 109 entre 0,5 et 1, 99 entre 1 et 2, 120 entre 2 et 5, 39 entre 5 et 10, un de 12 et un de 20 ha. La plupart appartiennent à des gens originaires du pays, mais qui se sont établis en ville. En effet, au moment des héritages, les enfants qui ne restent pas sur l'exploitation reçoivent les bois ou les parcelles de champs et de prairies les plus éloignées, qui se boisent naturellement ou qu'ils reboisent. L'exploitant se trouve réduit à quelques morceaux de bois de feu, et à quelques parcelles de conifères de production médiocre, car la forêt n'apparaissait pas, sur des exploitations déjà trop petites, comme une source suffisante de revenus pour mériter un traitement suivi de plantations et d'éclaircies. A Saint-Nizier d'Azergues, on considère en 1965 que le produit moyen d'un hectare de forêt est de 3.500 francs (4 à 5 m³ par an, à 70 f. le m³). Pour que ce revenu représente un appoint sensible (2.000 francs), il faut au minimum 7 ha. Or près de 40% des exploitations (37 sur 94) ont moins de 10 ha de surface totale, sur lesquels il n'y a pas plus de 2 à 3 hectares de bois. Les quelques exploitations qui ont plus de 10 ha de bois ont tendance à diminuer les labours au profit de l'herbe et de l'arbre. Mais l'exigüité des parcelles gêne le boisement, à cause de la règle des 4-8 mètres, autant que la mise en herbe, à cause des pertes de temps en déplacements et du coût de la clôture électrique (26). Comme le remembrement, par attachement à la terre, n'est pas souhaité et que ses résultats, à cause de l'importance de la petite propriété foraine seraient hypothétiques, il faut attendre que la déprise humaine conduise à une lente restructuration foncière. Aussi l'orientation prévisible est l'intensification laitière, puis, dans une perspective plus lointaine, l'association de la forêt et de l'élevage extensif pour la viande. Il n'y a donc actuellement qu'un nombre limité d'exploitations qui peuvent subvenir par les coupes aux investissements lourds en matériel et bâtiment. Certes la forêt offre des possibilités de travail complémentaire à la mauvaise saison, comme bûcherons et débardeurs, pour le compte de l'exploitant forestier, qui est souvent en même temps scieur. Mais c'est un travail pénible, assuré de plus en plus à titre principal, car il demande un équipement coûteux.

On ne compte pas plus de 10% de paysans-bûcherons dans les villages forestiers.

- le cas des monts de la Madeleine.

La complémentarité de la forêt et de l'agriculture n'est guère meilleure dans le second massif forestier que constituent les monts de la Madeleine (13.200 ha), qui avec le canton de Noirétable (6.600 ha) forment l'essentiel de la région forestière du Forez (29.000 ha). La répartition de la propriété y est très voisine : place encore plus négligeable des forêts soumises, place secondaire de la grande propriété nobiliaire (10%), généralisation de la petite propriété qui serait plutôt moins morcelée et moins foraine, mais d'après le RGA de 1971, la surface moyenne des bois et forêts par exploitation n'est que de 3 ha. Dans un village des Noës, 30 familles sur 31 possèdent des bois, et la plupart des lots sont de 2 à 5 ha.

La différence entre les monts de la Madeleine et les monts du Beaujolais tient surtout à la répartition des peuplements (voir tableaux 24 et 25), c'est-à-dire à la nature et à l'histoire. On trouve sur les crêtes de grandes sapinières et la belle hêtraie de la Forêt d'Assise; plus bas des reboisements anciens d'épicéas au milieu des hêtres et des bouleaux; plus bas encore, le taillis de chêne rouvre exploité jadis en courte révolution, où l'on observe une vigoureuse régénération de sapins; enfin autour des villages, de grandes étendues de landes, inégalement reboisées de jeunes épicéas et douglas ou gagnées par le pin sylvestre. Les formations naturelles sont plus étendues grâce à l'altitude plus élevée et aux moindres défrichements, car la densité n'a jamais dépassé 40 hab. au km². Le taillis de chêne, forêt domestiquée intégrée à l'exploitation, a occupé moins de place. Les reboisements n'y ont pas été aussi anciens ni systématiques, peut-être à cause de l'impulsion moins vigoureuse donnée par le Conseil Général de la Loire. Enfin l'importance des landes témoigne de la brutale déprise humaine depuis une vingtaine d'années. Ne pouvant plus pratiquer le genre de vie mixte, ne sachant ou ne pouvant pas tirer parti du tourisme et de la forêt, la masse des exploitants laissés pour compte ne peut compter que sur les ressources tirées de petites surfaces. Rappelons que le revenu moyen annuel de l'agriculteur de la Loire a été en 1974 de 11.000 francs, un des plus bas de France.

III - *du malaise actuel à l'avenir compromis.*

La situation n'est guère plus brillante pour une partie des exploitants qui tentent l'aventure de l'agriculture d'entreprise. Surtout quand ils sont jeunes, ils sont fortement endettés et à la merci des accidents de conjoncture qu'ils ressentent plus durement encore. Ce sont eux qui prennent la tête des mouvements de protestation. Dans ces conditions, il est normal que la position du syndicalisme agricole soit dure et que l'on puisse redouter

pour un avenir proche une brutale déprise humaine.

4) un syndicalisme agricole dur.

La détérioration des cours des productions animales depuis la seconde moitié de 1973 a provoqué de violentes réactions : aux manifestations pour la terre, se sont ajoutées en 1974 des grèves de livraison de lait, en particulier à Balbigny. Pour avoir été plus localisées qu'en Bretagne, elles ont moins frappé l'opinion, mais la Loire a pu être considérée comme un terrain de choix des luttes agraires (27). En même temps la dégradation du niveau de vie s'est traduite par une radicalisation du syndicalisme agricole.

Il est aux mains de novateurs, pour la plupart issus de la paysannerie et passés par la J.A.C., qui progressivement se sont substitués aux conservateurs, en prenant le contrôle, on se le rappelle, de la F.D.S.E.A. en 1965 et de la Chambre d'Agriculture en 1974. A la tête d'exploitations rentables, ils restent conscients des difficultés vécues par le plus grand nombre. Leur position est originale en ce sens que, restant fidèles à la direction de la FNSEA, ils s'en démarquent nettement. Ils ont pris position en faveur de l'organisation des marchés, ne craignant point de revendiquer des "offices" pour le lait et la viande, alors que le terme continue de faire peur en milieu paysan. En bonne logique, ils ont appelé en termes à peine voilés à voter pour le candidat de gauche aux élections présidentielles : "Mais soyons logiques et ne démolissons pas par notre bulletin de vote ce que nous demandons au syndicalisme d'obtenir" (28).

Pourtant, ils viennent d'avoir fort à faire pour conserver le contrôle des instances départementales, face à la tendance "paysans-travailleurs". Ils avaient tenu à partager avec elle les responsabilités, contrairement à ce qui se passe sur le plan national et dans beaucoup de départements voisins. Cette tendance est fortement implantée non seulement au C.D.J.A., ce qui est fréquent, mais aussi à la Fédération Départementale des Producteurs Laitiers, dirigée par un agriculteur du nord de la plaine du Forez, Marcel Louison. Au début de 1975, en même temps que sur le plan national, les paysans-travailleurs se constituent en syndicat autonome, ils présentent leurs propres listes dans la Loire, où ils parviennent à entraîner des personnalités modérées, comme un vice-président de la F.D.S.E.A. et le président de la Fédération bovine. La controverse s'étale largement dans les colonnes de "Paysans de la Loire" et se présente comme le heurt de deux conceptions du syndicalisme, les paysans-travailleurs rejetant la concertation avec les pouvoirs publics et la participation des exploitants aux coopératives. En dépit du caractère révolutionnaire de leur programme, la lutte a été serrée pour la Fédération Laitière, où la liste de la majorité ne l'emporte qu'avec 60% des suffrages, le 5 février.

La victoire sera plus large pour le renouvellement le 26 février du conseil d'administration de la F.D.S.E.A., où elle recueille 321 voix contre 135 sur 458 présents et 535 convoqués à l'Assemblée Générale (29).

2) la perspective d'une brutale déprise humaine.

Les tensions qui s'expriment aujourd'hui vont se traduire dans les prochaines années par une très forte déprise humaine, alors que la campagne apparaît toujours comme remarquablement entretenue, contrairement à bien des régions de montagne, comme les vallées alsaciennes des Vosges et certains secteurs des Alpes et des Pyrénées. On se rappelle qu'une exploitation sur six ou sept seulement a des chances d'être reprise. Pour prendre l'exemple d'une petite région, on peut s'appuyer sur l'étude prospective à l'horizon 1985, tentée pour les monts du Beaujolais par la S.E.D.I.A.C. en 1968, qui a vu ses résultats confirmés lors de l'élaboration du Plan d'Aménagement Rural des cantons de Monsols, Amplepuis, Lamure et Thizy (M.A.L.T.) en 1972 (30). Si l'on se fonde sur le taux de diminution du nombre d'exploitations constaté en ce moment (de 2 à 3% par an), il devrait passer de 1715 en 1970, contre 2800 en 1955, à 1250 en 1985. Parallèlement, la population agricole qui était de 9500 en 1955 et de 7300 en 1970, serait de 5500 en 1985. Dans ces conditions, la moitié des agriculteurs continuerait à vivre sur moins de 20 hectares, puisque la répartition comparée des exploitations classées selon la taille serait la suivante :

| | 1970 | 1985 |
|----------------|-----------|-----------|
| moins de 10 ha | 600 (35%) | 200 (16%) |
| de 10 à 20 ha | 650 (38%) | 400 (32%) |
| de 20 à 50 ha | 420 (25%) | 500 (40%) |
| plus de 50 ha | 30 (2%) | 150 (12%) |

Mais compte tenu des seuils de rentabilité calculés sur la base des conditions de production actuelles, la survie de la plupart des exploitations serait impossible. Le Centre de Gestion du Rhône prévoit une diminution de l'ordre de 70%, soit 550 exploitations, et une population agricole de 2500 personnes, ce qui ferait tomber sa densité à 5 au km². On ne pourrait conserver la première hypothèse que par une multiplication des exploitations novatrices reposant sur l'exploitation de la forêt et la production de viande charolaise ou ovine en altitude; sur l'élevage laitier intensif avec engraissement de veaux ou de taurillons, de 20 à 40 ha; sur l'élevage laitier complété de spéculations à forte valeur ajoutée pour une utilisation minimum du terrain et maximum de la main d'oeuvre, comme les chèvres, les volailles en hors-sol, la culture du tabac, l'agro-tourisme, au-dessous de 20 ha. Cette solution serait mieux adaptée au maintien de la vie sociale et à la sauvegarde du milieu naturel.

Mais pour qu'elle puisse être réalisée, il faudrait "une prise de conscience de la situation agricole actuelle, une dynamique interne permettant des actions en commun et la formation des agriculteurs, la recherche de financements extérieurs".

Le Comité de Développement, qui a pourtant à son actif des réalisations réussies de promotion collective, est assez sceptique. Son opinion est en effet la suivante : "Si ces efforts ne pouvaient être consentis, il apparaît préférable de s'orienter vers la baisse de 70% du nombre des exploitations et de mettre en place des actions permettant de l'accompagner : restructuration du foncier, formation des jeunes agriculteurs destinés à l'exode". Cette conclusion peut s'appliquer à l'ensemble de la région, compte tenu des particularités de la plaine.